



Publié: 2015-11-05
Valide jusqu'au: 2017-11-05

DECLARATION OF COMPLIANCE

Description	Matériau	Réf. article
<i>Assiettes non laminées</i>	<i>Carton fabriqué à partir de fibres vierges</i>	171984

Duni déclare que l'article répond aux exigences suivantes :

Règlement 1935/2004/CE de l'UE
Règlement 2023/2006/CE de l'UE
BfR XXXVI

Duni AB travaille avec les fournisseurs concernés pour répondre aux exigences des règlements précités.

D'après les déclarations du fournisseur de matière première, Duni AB déclare par les présentes que le produit répond aux exigences. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Duni AB.

D'après les tests et les calculs adéquats, l'article peut être utilisé en toute sécurité avec des aliments et, dans des conditions d'utilisation normales et prévisibles, il ne transfère pas ses constituants à la nourriture dans des quantités pouvant :

- a) mettre en danger la santé humaine, ou
- b) entraîner une modification inacceptable de la composition de la nourriture, ou
- c) entraîner une détérioration des caractéristiques organoleptiques.

Le produit ne contient pas de barrière fonctionnelle.

Selon le document en notre possession, le taux d'amines aromatiques primaires est inférieur à 10 ppb.

Le présent document de conformité s'appuie sur :
La documentation des fournisseurs
Le test de migration globale

Ce document a été émis par voie électronique et il est donc valable sans signature.